

Préambule commun à toutes les disciplines.

Les inspecteurs du second degré souhaitent une excellente rentrée à chacune et chacun. Par la présente, ils vous font part de ce qui guidera leur action dans les prochains mois. Les priorités nationales et académiques seront, comme chaque année, au cœur de l'action des corps d'inspection.

Dans la continuité des années scolaires précédentes, les inspecteurs contribueront au bien-être de l'ensemble des élèves, des personnels enseignants et d'éducation, et plus largement, de toute la communauté éducative. Ils veilleront à l'engagement de tous pour que chaque enfant puisse choisir de manière éclairée la formation où il puisse s'épanouir et réussir. Ils veilleront également à ce que la pratique professionnelle de chaque personnel contribue à cultiver l'ambition des élèves et à donner sa chance à chacun.

Notre action commune, au sein d'une école bienveillante et exigeante, est inspirée par la volonté de combattre toute forme de discrimination et de déterminisme, en compensant notamment les inégalités sociales. La lutte contre les violences scolaires, à tous les niveaux, la recherche d'une plus grande équité entre les territoires de notre région académique reste ainsi, pour chacun de nous, une préoccupation quotidienne. Accueillir tous les publics, en adaptant les modalités de prise en charge à la fois éducative et pédagogique, amener tous les élèves à la maîtrise des savoirs fondamentaux constituent des objectifs majeurs de nos missions.

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. L'inclusion scolaire permet à chaque élève de trouver sa place dans la communauté éducative. Elle est à cet égard un facteur essentiel à la réussite d'un parcours tant scolaire que personnel. Les mesures s'intensifient, notamment par la dotation de quatre cellules départementales d'écoute destinées à mieux accompagner les familles d'élèves en situation de handicap.

Nous continuerons de vous accompagner dans la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique, de la transformation de la voie professionnelle et de la Loi pour Choisir son Avenir Professionnel. La diversification et la personnalisation des parcours de nos jeunes sont au cœur de ces transformations et nous vous savons particulièrement engagés dans cette dynamique. Les évaluations nationales en 6^e et en 2nde constituent des outils diagnostics clefs à disposition des équipes, des élèves et de leur famille pour offrir un accompagnement pédagogique personnalisé.

Notre académie est engagée dans une structuration territoriale en réseaux d'éducation dont l'un des objectifs est d'accompagner plus efficacement les personnels au plus près de leur lieu d'exercice, en s'appuyant sur les compétences de chacun et en les valorisant. En particulier, cette organisation vise à proposer une formation plus réactive et adaptée aux besoins des acteurs du terrain. Nous vous invitons, dans ce cadre, à solliciter des formations d'initiative locale. Les inspecteurs référents des réseaux pourront vous soutenir et vous conseiller dans vos démarches. Nous vous renouvelons notre confiance et vous encourageons à poursuivre votre mobilisation pour construire ensemble une société plus juste, dans le cadre du service public d'éducation.

Nous mesurons combien chacune et chacun d'entre vous contribuent à l'épanouissement et à la réussite de tous les élèves. Votre expertise, votre empathie, votre bienveillance et votre exigence à l'égard de tous permettent, chaque jour, aux élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes, dans le respect d'autrui et des valeurs de la République.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement plein et entier et vous souhaitons une année scolaire riche en satisfactions professionnelles et personnelles.

Pour le collège des IA-IPR,
Le doyen,



Nicolas MAGNIN

Pour le collège des IEN ET ET-IO,
Les doyennes,



Agnès COTTET- DUMOULIN



Stéphanie LIBERT

[Septembre 2019]

Au sommaire de ce numéro :

Actualités académiquesp.2

Jeux, concours.....p.3

Réformes..... p. 3

Se formerp.4

Édito

La nouvelle équipe d'Inspection Pédagogique Régionale d'Économie et gestion est heureuse de vous souhaiter une **bonne année scolaire 2019-2020**.

Celle-ci sera marquée du sceau du changement et de nombreux défis attendent notre communauté éducative.

La réforme du baccalauréat monte en puissance et concernera cette année les classes de Première, avec le déploiement des enseignements de spécialité et la mise en place de nouvelles modalités d'évaluation.

Dans le même temps la rénovation des diplômes du supérieur se poursuit et concernera :

- Les BTS, avec la première session d'épreuves pour les BTS NDRC-SAM-GPME et la première année de transformation pour le BTS MUC devenue MCO ;
- Le DCG qui se modernise afin notamment d'améliorer son attractivité et la dimension professionnelle de ses contenus.

Vous trouverez dans cette lettre des liens vers des ressources qui vous permettront de compléter votre information sur ces évolutions qui vont fortement impacter nos pratiques professionnelles au cours des prochaines années.

C'est aussi l'occasion pour nous de rappeler l'importance qu'il convient d'accorder aux formations. Ce sont elles qui permettront à tous d'être pleinement acteurs de ces changements, dont l'objectif est avant tout d'améliorer la formation de nos élèves et de nos étudiants afin de mieux les préparer à la réussite de leur future vie professionnelle.

Une page se tourne aussi pour l'équipe d'inspection avec le prochain départ en retraite de Dominique Tolle, dont nous connaissons tous le professionnalisme et l'investissement dans la mission, et la mutation d'Olivier Mondet qui rejoint selon son souhait l'académie de Créteil, où nous lui souhaitons une pleine réussite et une belle poursuite de carrière.

L'équipe des chargés de mission sera aussi renouvelée avec le départ de Daniel Perrin, qui s'est pleinement investi pendant de nombreuses années dans ses fonctions académiques, et l'arrivée de Christian Schawlb à qui nous souhaitons la bienvenue.

Dans ces conditions, l'une de nos priorités sera de venir à votre rencontre, dans vos établissements et à l'occasion de sessions de formation, afin de nous présenter et d'être à l'écoute de vos attentes et de vos questionnements, forcément nombreux dans ce contexte en pleine évolution. Soyez assurés de notre disponibilité et de notre volonté d'être à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette année de changement.

Nous profitons aussi de cette occasion pour accueillir les nouveaux enseignants de notre discipline dans l'académie, dont nous aurons tous à cœur de faciliter la prise de fonction, ainsi que les stagiaires ÉSPÉ, confrontés eux -aussi à l'évolution de leurs parcours au sein d'un établissement à présent dénommé INSPÉ.

Nous vous remercions par avance de votre investissement pour assurer la pleine réussite des différentes réformes en cours, et plus largement du **projet d'École de la confiance et d'École inclusive** porté par le Ministre Jean-Michel Blanquer.

Les niveaux de réussite atteints aux différents examens de la session 2019 nous rendent confiants sur ce point et nous nous réjouissons de nos prochaines rencontres et de nos collaborations qui permettront de poursuivre cette dynamique.

Présentation du corps d'inspection

Le groupe des IA-IPR

- ▶ Thierry BRUNET, thierry.brunet@ac-besancon.fr
- ▶ Nathalie GRITTI, nathalie.gritti@ac-besancon.fr

Les professeur.e.s chargé.e.s de mission

- ▶ Valérie OBLIGER MARTIN, valerie.obliger@ac-besancon.fr
- ▶ Christian SCHAWLB, christian.schawlb@ac-besancon.fr

Accueil des stagiaires

L'académie de Besançon accueille cette année 11 stagiaires :

- 7 lauréats du Capet Externe
- 1 lauréat du concours réservé
- 1 par liste d'aptitude
- 2 lauréats de l'Agrégation externe.

Nous les félicitons pour leur réussite.

L'accueil s'est réalisé à l'ÉSPÉ (qui est devenue depuis le 1^{er} septembre l'INSPÉ) de Besançon le mercredi 28 août 2019, avec Nathalie Aubel, Responsable du Master Meef Économie-Gestion, ainsi que Marie-Hélène Cuenot, Halima Beudet et Valérie Obliger (Formatrices Académiques).

Résultats au baccalauréat 2019

Le taux de réussite provisoire de l'académie en STMG est de 83,8 % et le taux de réussite au niveau national s'élève à 85,7 %.

Jeux, concours

BCBFC - Business Challenge Bourgogne Franche-Comté

Session 2019-2020

<http://ecogestion.ac-besancon.fr/2019/01/30/palmares-du-bcbfc-2018-2019/>

Cette année, avec le précieux soutien de notre partenaire l'Ordre des Experts-Comptables, le concours du Business Challenge utilisera une **nouvelle interface** de jeu, plus visuelle et ergonomique, qui permettra une meilleure appropriation des informations par les élèves.

La finale, qui se déroulera cette année à Dijon, révélera quelques surprises.

Informations et inscriptions à partir du 20 septembre.

Concours YOUTUBER



La première édition de ce concours s'est clôturée au mois de juin 2019, avec de belles productions de nos élèves, qui ont saisi l'opportunité de mettre en application la créativité en équipe.

Cette année, le concours Youtuber se déploiera aux **classes de Premières, Terminales et BTS**.

<http://ecogestion.ac-besancon.fr/2019/05/28/dyctv-classements-t3-et-championnat-annuel/>

Informations et inscriptions à partir de mi-septembre.

Réformes

Réforme du Baccalauréat

Les programmes de Première

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138194

Les programmes de Terminale

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144044

ETLV

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141190

Les E3C : épreuves communes de contrôle continu (en sciences de gestion et numérique)

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141201

Les épreuves certificatives de Terminale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038880992&dateTexte=&categorieLien=id>

Réforme/Modernisation BTS et DCG

BTS CG

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038671118

BTS MCO

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B22F8E526B5C1D7F520A154FD4490681.tplgfr35s_3?cidTexte=JORFTEXT000037562608&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037562439

DCG

http://m.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=142885&cbo=1

Brief Eco

Le site Brief Eco propose **un an d'abonnement gratuit** aux enseignants et aux élèves

<https://www.brief.eco/>

Des éléments de réflexion sur le travail coopératif (en amont, par exemple, d'une inscription au module « Développer le travail collaboratif et coopératif » du Plan Académique de Formation 2019-2020 ; voir ci-après).

<https://www.cahiers-pedagogiques.com/Le-travail-collaboratif-des-enseignants-pourquoi-Comment-Travailler-en-equipe-au-college-et-au-lycee>

<https://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche14051.pdf>

Plan académique de formation

PAF
2019 - 2020

Inscription avant le 15 septembre

En 2019, l'effort de formation de l'académie s'est porté sur la réforme en Première. Cette année, les formations vont se déployer autour de la classe de Terminale.

A ce titre, nous attirons votre attention sur l'inscription au PAF qui se clôture le 15 septembre. Par ailleurs, les formations liées aux réformes Baccalauréat et BTS se font par inscription individuelle, il vous appartient de réaliser cette formalité.

Enfin, dans cette année de réforme qui nous invite à innover dans nos pratiques pédagogiques, nous vous recommandons d'apporter une attention particulière aux formations permettant d'améliorer encore vos pratiques professionnelles (notamment l'apport des sciences cognitives dans l'enseignement, les pratiques collaboratives,).